



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 145<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Kigali (Rwanda)  
11-15 octobre 2022



145<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP  
2022 | Kigali, Rwanda

FEM/34/A.1-rev  
8 octobre 2022

## 34<sup>e</sup> SESSION DU FORUM DES FEMMES PARLEMENTAIRES

### Ordre du jour provisoire

Les sessions du Forum des femmes parlementaires sont ouvertes aux femmes et aux hommes parlementaires.

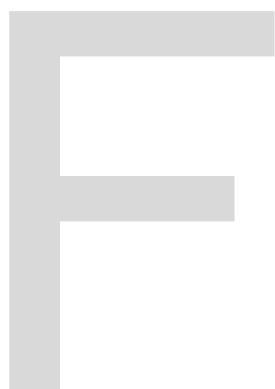
1. **Élection de la présidente de la 34<sup>e</sup> session du Forum des femmes parlementaires**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Activités visant à faire avancer l'égalité des sexes**

Les participants seront informés de ce qui suit :

- a) les travaux du Bureau des femmes parlementaires et ses délibérations lors des sessions tenues à Nusa Dua le 24 mars 2022 et à Kigali le 11 octobre 2022 ;
  - b) les travaux et les recommandations du Groupe du partenariat entre hommes et femmes ;
  - c) les activités de l'UIP en faveur de la promotion de l'égalité des sexes.
4. **Contribution aux travaux de la 145<sup>e</sup> Assemblée dans une perspective de genre**

Les participants seront invités à discuter du projet de résolution inscrit à l'ordre du jour de la 145<sup>e</sup> Assemblée, intitulé *L'impulsion parlementaire en faveur du développement local et régional des pays à taux de migration internationale élevée et de la cessation de toutes les formes de traite des êtres humains et de violation des droits de l'homme, y compris celles commanditées par les États* (Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme). Les participants discuteront du projet de résolution dans une perspective de genre et formuleront des recommandations sur des amendements tenant compte de la dimension de genre qui seront soumis par le Forum des femmes parlementaires à la Commission permanente. Les participants débattront en particulier des aspects suivants du thème du projet de résolution :

- *Appuyer une approche des migrations fondée sur les droits et tenant compte de la dimension de genre*
- *S'attaquer aux causes profondes de la traite des êtres humains et veiller à ce que la législation de lutte contre la traite soit axée sur les victimes et à ce qu'elle soit appliquée*



#IPU145

Après une brève présentation du projet de résolution, le Forum débattera en plénière. Sur recommandation de son Bureau, le Forum désignera une rapporteure. La rapporteure soumettra une série de recommandations au Forum des femmes parlementaires en fin d'après-midi.

*Le débat sur le projet de résolution aura lieu de 15 h à 16 h 15.*

**5. Réunion-débat sur le thème *Des parlements sensibles au genre : des parlements exempts de sexisme, de harcèlement et de violence à l'égard des femmes***

L'année 2022 marque le 10<sup>e</sup> anniversaire du *Plan d'action pour des parlements sensibles au genre*, adopté lors de la 127<sup>e</sup> Assemblée à Québec (Canada). Le Plan définit un parlement sensible au genre comme un parlement qui répond aux besoins et aux intérêts des hommes et des femmes à travers ses structures, son fonctionnement, ses méthodes et son action. Un parlement sensible au genre est un parlement où il n'y a pas d'obstacles – qu'ils soient matériels, structurels ou culturels – à la pleine participation des femmes et à l'égalité entre hommes et femmes, qu'il s'agisse des élus ou du personnel. Ce n'est pas uniquement un lieu où les femmes peuvent travailler, mais aussi un lieu de travail sûr et respectueux où les femmes veulent travailler et contribuer.

Il y a dix ans, les politiques de lutte contre le harcèlement sexuel visant le personnel et les parlementaires étaient la forme la moins courante de politique en matière de genre dans les parlements, moins de 20 % d'entre eux déclarant en avoir une<sup>1</sup>. Pourtant, les faits ont montré depuis que des actes de violence fondée sur le sexe, dont le sexisme, la misogynie, les intimidations, le harcèlement et de nombreuses formes de violence sexuelle, physique, psychologique et économique, sont perpétrés dans les locaux des parlements contre les femmes parlementaires et le personnel féminin. Les études de l'UIP sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements ont révélé que, dans le monde, plus de 80 % des femmes parlementaires interrogées ont subi des violences psychologiques, 25 % des violences physiques, 22 % des violences sexuelles et 33 % des violences économiques<sup>2</sup>.

Un parlement peut-il être sensible au genre si ses élues et les femmes membres de son personnel sont agressées ou intimidées en raison de leur sexe ? Comment les parlements ont-ils combattu le sexisme interne, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes jusqu'à présent ? Que faut-il pour que les parlements soient exempts de violence sexiste ?

La réunion-débat sera l'occasion pour les participants de réfléchir à ces questions clés, de faire connaître les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques appliquées, et de trouver des solutions à mettre en œuvre dans leurs parlements respectifs.

La réunion-débat sera également l'occasion de présenter une exposition d'affiches et d'outils de sensibilisation utilisés dans les parlements pour prévenir et combattre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les locaux parlementaires.

*La réunion-débat aura lieu de 16 h 15 à 17 h 45.*

---

<sup>1</sup> UIP, *Parlements sensibles au genre - Étude mondiale de bonnes pratiques*, 2011.

<sup>2</sup> UIP, *Bulletin thématique : Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes parlementaires*, 2016.

**6. Rapport de la rapporteure du débat sur le projet de résolution**

La rapporteure du débat sur le projet de résolution à l'ordre du jour de la 145<sup>e</sup> Assemblée présentera son rapport. Le Forum demandera ensuite à la rapporteure de s'entretenir avec la Présidente du Bureau des femmes parlementaires et de préparer, si besoin est, des amendements qui seront présentés lors du débat de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme.

**7. Élections au Bureau des femmes parlementaires**

Le Forum des femmes parlementaires est appelé à pourvoir les postes vacants au sein du Bureau des femmes parlementaires.

**8. Lieu et date de la 35<sup>e</sup> session du Forum des femmes parlementaires**